Val-de-Marne
94

GUIDE DU NOUVEL ADHÉRENT

EDITION 2019

EDITO

Primi igitur omnium statuuntur Epigonus et Eusebius ob nominum gentilitatem oppressi. praediximus enim Montium sub ipso vivendi termino his vocabulis appellatos fabricarum culpasse tribunos ut adminicula futurae molitioni pollicitos.

Dein Syria per speciosam interpatet diffusa planitiem.

hanc nobilitat Antiochia, mundo cognita civitas, cui non certaverit alia advecticiis ita adfluere copiis et internis, et Laodicia et Apamia itidemque Seleucia iam inde a primis auspiciis florentissimae.

Ob haec et huius modi multa, quae cernebantur in paucis, omnibus timeri sunt coepta. et ne tot malis dissimulatis paulatimque serpentibus acervi crescerent aerumnarum, nobilitatis decreto legati mittuntur: Praetextatus ex urbi praefecto et ex vicario Venustus et ex consulari Minervius oraturi, ne delictis supplicia sint grandiora, neve senator quisquam inusitato et inlicito more tormentis exponeretur.

hanc nobilitat Antiochia, mundo cognita civitas, cui non certaverit alia advecticiis ita adfluere copiis et internis, et Laodicia et Apamia itidemque Seleucia iam inde a primis auspiciis florentissimae.

LES 12 PRINCIPES FONDAMENTAUX DES RÉPUBLICAINS

NOUS, LES RÉPUBLICAINS VOULONS :

CROIRE

- en une France forte de son héritage, de son indépendance et de sa grandeur ;
- à une Europe qui assume sa puissance et protège sa monnaie, ses frontières et sa civilisation ;
- à la dignité de la personne humaine et aux libertés fondamentales.

LIBÉRER

- les initiatives, les idées, le débat ;
- le travail pour mieux récompenser le mérite, le talent et l'effort ;
- les territoires et faire confiance aux citoyens.

DÉFENDRE

- la sécurité publique en restaurant l'autorité de l'État ;
- les plus fragiles ;
- notre mode de vie et nos frontières.

TRANSMETTRE

- des savoirs, des repères et la fierté d'être Français à tous les enfants de la République ;
- un monde plus respectueux de l'environnement, favorisant le développement durable ;
- une vision éthique du progrès technique et scientifique.

NOS ACTIONS

Opérations militantes (tractage, collage...), réunions conviviales, meetings politiques, formations, rassemblements départementaux, rejoignez-nous près de chez vous !

L'ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION

Chaque département et collectivité d'outre-mer s'organise en Fédération départementale du Mouvement. L'unité territoriale de base du Mouvement est la circonscription législative. Elle s'organise en Section de circonscription.

PRÉSIDENT DE FÉDÉRATION

Le Président de Fédération est élu par les adhérents de la Fédération au scrutin majoritaire à deux tours. La durée de son mandat est fixée à deux ans et demi.

Il assure la représentation des adhérents du département auprès des instances du Mouvement. Il est membre de droit du Conseil National.

Il convoque le Comité départemental, détermine son ordre du jour conjointement avec le Secrétaire départemental et préside ses réunions. Il organise la vie interne du Comité départemental et en applique les directives.

Le Président de Fédération veille à l'unité du Mouvement dans le département et à la libre expression de chaque adhérent.

SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL

Chaque Fédération départementale dispose d'un Secrétaire départemental, nommé par le Bureau Politique, sur proposition du Président du Mouvement.

Le Secrétaire départemental est chargé de l'exécution des décisions des instances nationales dans le département. Il organise les scrutins du Mouvement dans le département. Il présente chaque année, dans les conditions fixées par le Règlement intérieur, un rapport d'activité au Comité départemental. Il est membre de droit du Comité départemental.

BUREAU DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Le Bureau du Comité départemental est composé :

- du Président de Fédération ;
- du Secrétaire départemental et des Secrétaires départementaux adjoints ;
- du Trésorier départemental ;
- des ministres, parlementaires, présidents des conseils départementaux et présidents des conseils régionaux résidant dans le département ;
- du responsable départemental des jeunes ;
- des délégués de circonscription du département.

D'autres membres peuvent être intégrés au Bureau sur proposition du Comité départemental.

Le Bureau du Comité départemental est présidé par le Président de Fédération.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Le Comité départemental est l'organe délibérant de la Fédération. Il se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de membres des Comités de circonscription, à raison de deux membres élus pour un membre de droit. Le nombre de sièges attribués aux membres élus est déterminé à l'échelle du département puis réparti entre les circonscriptions du département proportionnellement au nombre de leurs adhérents.

L'ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION

Le Comité départemental est compétent pour attribuer, après consultation des adhérents concernés, les investitures du Mouvement aux élections municipales, dans les communes de moins de 30000 habitants, à l'exception des chefs-lieux de département, et aux élections départementales.
Il exerce le pouvoir de sanction statutaire à l'égard des adhérents du Mouvement rattachés au département.

DÉLÉGUÉ DE CIRCONSCRIPTION

Le Délégué de circonscription est élu par les adhérents de la circonscription au scrutin majoritaire à deux tours. La durée de son mandat est fixée à deux ans et demi.
Il assure la représentation des adhérents de la circonscription législative auprès des instances du Mouvement. Il est membre de droit du Comité départemental de la Fédération à laquelle est rattachée la circonscription et du Conseil National.
Il veille à l'unité du Mouvement dans la circonscription et à la libre expression de chaque adhérent.
Il convoque le Comité de circonscription, détermine son ordre du jour en lien avec le Secrétaire départemental et préside ses réunions.
Il organise la vie interne du Comité de circonscription et en applique les directives.
Le délégué de circonscription convoque, une fois par an, l'ensemble des adhérents de la circonscription en Assemblée générale.

COMITÉ DE CIRCONSCRIPTION

Le Comité de circonscription est l'instance délibérante du Mouvement dans la circonscription législative.

Le Comité de circonscription est l'instance délibérante du Mouvement dans la circonscription législative. Il se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de membres de droit et de membres élus. Sont membres de droit du Comité de circonscription les membres du gouvernement, les parlementaires, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux, les présidents des EPCI, les maires, ainsi que les adjoints des chefs-lieux de département et des villes de plus de 30000 habitants, rattachés à la circonscription. Les conditions d'acquisition et de perte de la qualité de membre de droit sont prévues par le Règlement intérieur. Le nombre des membres élus du Comité de circonscription est proportionnel au nombre d'adhérents dans la circonscription. La durée de leur mandat est fixée à deux ans et demi. Les modalités de l'élection des membres élus sont prévues par le Règlement intérieur. Un Comité de circonscription ne peut compter moins de vingt membres.

LE RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Chaque équipe départementale est dirigée par un Responsable Départemental des Jeunes Républicains. Il peut être assisté, le cas échéant, par un ou plusieurs adjoints. Il est nommé par le bureau politique du mouvement sur proposition du Bureau National des Jeunes Républicains après avis du Président et du Secrétaire Départemental de la Fédération concernée. Les Responsables Départementaux des Jeunes Républicains sont membres de droit du Conseil National desJeunesRépublicains et du Conseil National du Mouvement.

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Val-de-Marne 94

Olivier Capitanio
Président de la fédération

Mary-Christine Ségui
Vice-Présidente

Paul Bazin
Secrétaire départemental

Laure Thibault
Secrétaire départementale adjointe

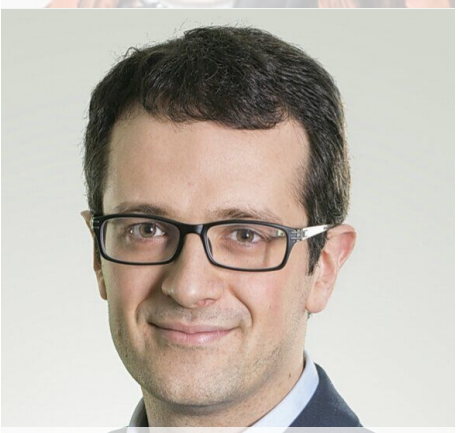

Nicolas Tryzna
Secrétaire départemental adjoint

Métin Yavuz
Secrétaire départemental adjoint

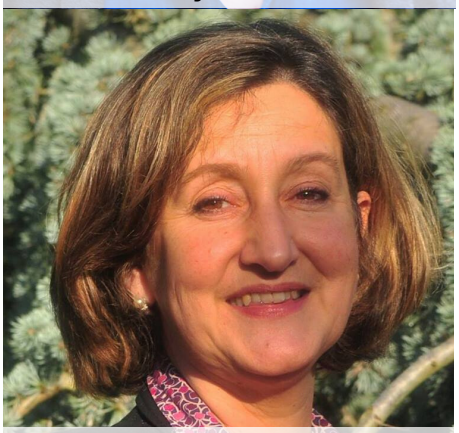

Laurence Coulon
Trésorière

Thibault Simeoni
Responsable départemental des Jeunes

LES DÉLÉGUÉS DE CIRCONSCRIPTION

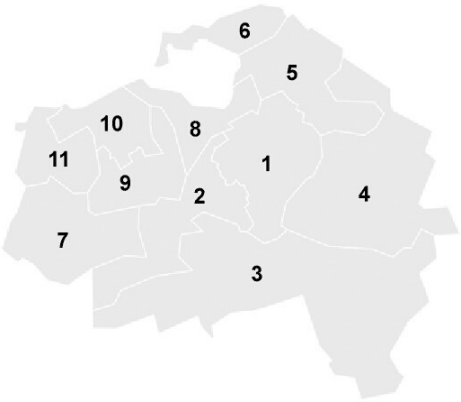

CIRCO 9401

Laurent DUBOIS

CIRCO 9402

Thierry HEBBRECHT

CIRCO 9403

Didier GONZALES

CIRCO 9404

Thierry HUGNET

CIRCO 9405

Sébastien EYCHENNE

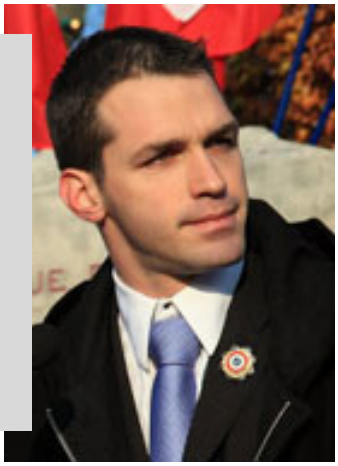

CIRCO 9406

Julien WEIL

LES DÉLÉGUÉS DE CIRCONSCRIPTION

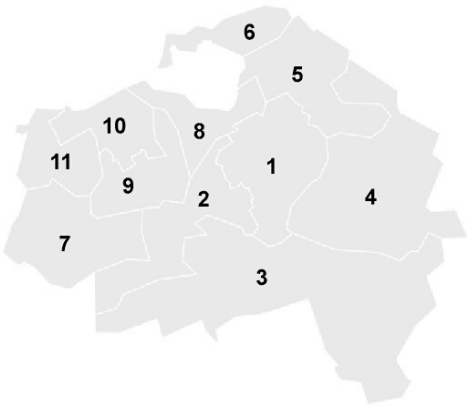

CIRCO 9407

Antoine MADELIN

CIRCO 9408

Philippe BOURDAJAUD

CIRCO 9409

Bernadette HERAULT

CIRCO 9410

Marie ANDRIA

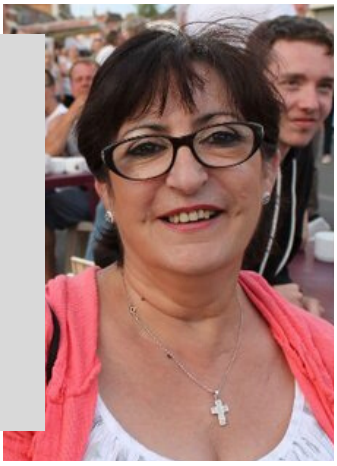

CIRCO 9411

Sébastien TROUILLAS

Pour nous joindre et ne rien rater de notre actualité :

12, place du Clos de PACY
94370 Sucy-en Brie

01 56 31 10 60

lesrepublicains94@orange.fr

republicains.val.de.marne.94

94Republicains

republicains-94.fr

EDITION 2019